

Postulat visant à l'étude de l'implantation d'une maison de la santé à Bex.

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

Le domaine de la santé est un domaine complexe et il m'est difficile d'en parler de manière aussi exhaustive que je le souhaiterai.

Un constat est cependant clair : les grands centres se spécialisent et s'éloignent, ce qui laisse de la place pour d'autres.

Cet appel d'air fait que de plus en plus de médecins se mettent ensemble afin de créer de petits centres de soins permettant de mettre à disposition des patients des permanences plus proches et accessibles. Ce modèle a encore bien d'autres avantages : Il permet de mutualiser le coût des locaux, du matériel, ainsi que du personnel nécessaire au fonctionnement de ces structures. Il permet aussi aux médecins qui y travaillent de se ménager de vrais temps de repos, sachant qu'il y a toujours un collègue qui peut prendre en charge son patient si celui-ci doit être très régulièrement suivi.

Si le centre est bien pensé, il peut même devenir un superbe outil de travail et ainsi susciter l'attention de médecins qui ne souhaiteraient peut-être pas se lancer seuls dans ce type d'aventure ou qui n'auraient pas pensé, de prime abord, s'installer dans telle ou telle région. C'est d'ailleurs pour ça que certaines communes qui devenaient des déserts médicaux ont pris un main la mise en place de telles structures, de façon à faire revenir des médecins chez eux.

Ces « cabinets de groupe » ou « maisons de la santé » fleurissent un peu partout dans la région. Maison de la santé de Collombey, maison de la santé du haut lac, centres pédiatriques à Aigle et à Monthey, il y en a même une qui a vu le jour à Val d'Illiez.

La démographie à Bex, comme vous le savez tous, augmente.

Ma proposition est la suivante : je souhaiterais que la municipalité approche les médecins qui ont leurs cabinets à Bex afin de leur poser différentes questions :

- Quelle capacité d'accueil leur reste-t-il ? Ont-ils encore de la place pour prendre de nouveaux patients, tout en sachant que la démographie Bellerine devrait continuer à augmenter ?
- Seraient-ils intéressés à travailler ensemble dans des locaux communs à la manière d'un cabinet de groupe ou d'une maison de la santé ?
- Si oui, seraient-ils séduits, si la commune pouvait leur mettre à disposition des locaux parfaitement adaptés à leurs besoins et ce dans une vision commune de fournir les meilleures prestations possibles aux habitants de cette même commune et des alentours et en leur donnant les outils adaptés pour le faire ?

Ce postulat n'engage la commune à rien du tout si ce n'est à s'asseoir autour d'une table avec les médecins et ainsi à mener conjointement avec eux, un diagnostic de l'offre médicale dans notre commune. Peut-être pourrions-nous ainsi trouver un traitement adéquat, afin de permettre à nos concitoyens de se soigner dans les meilleures conditions possibles et ce sans avoir à trop s'éloigner de notre magnifique commune.

Pour le parti Avançons Marc Thévenaz

Bex, le 20 mars 2019